

# LES ÉLUS PORTEURS DE L'INNOVATION SOCIALE

rapport mutualiste 2018

## Éditorial

« Ce qu'apporte la MSA, c'est l'humain » p. 3

## LE MOT DE...

Trouver de nouveaux vecteurs de développement p. 4

« L' élu de demain : un repère et un facilitateur » p. 5

## Bilan des actions de l'échelon local

Des élus très actifs... p. 6

... et impliqués p. 7

Les actions des caisses p. 8

## Élus et nouvelles technologies

MSA d'Alsace - Déjouer les pièges d'Internet p. 10

MSA Ain-Rhône - Télémedecine, les ruraux sont pour p. 11

MSA de Picardie - Connecter les seniors p. 12

## Des réponses aux besoins des territoires

MSA Alpes du Nord - Prévenir l'isolement p. 14

MSA des Charentes - Territoires d'emploi p. 15

MSA Portes de Bretagne - Construire son bien-être p. 16

## Des élus à l'écoute des adhérents

MSA Maine-et-Loire - Un outil de démocratie participative p. 18

MSA Ardèche Drôme Loire - Coup de pouce contre l'épuisement p. 19

MSA de Picardie - Être pédagogue auprès des élèves p. 20

## Partenariats

MSA de Franche-Comté - Responsables et informés p. 22

MSA Poitou - Mieux circuler, mieux s'entraider p. 23

MSA Auvergne - Addictions, attention ! p. 24

## Préoccupations sociétales

MSA Côtes Normandes - Et toi, tu ferais quoi ? p. 26

MSA Berry-Touraine - Du champ à l'assiette p. 27

MSA d'Armorique - Un soutien pour les aidants familiaux p. 28

MSA Beauce Coeur de Loire - Pourquoi pas la sophrologie ? p. 29

## Glossaire

p. 30

# « CE QU'APPORTE LA MSA, C'EST L'HUMAIN »



Le contexte dans lequel évolue la MSA rend pertinent le choix du thème « Les élus porteurs de l'innovation sociale » pour le rapport mutualiste de cette année. Inspiré par les travaux de la Journée nationale MSA d'octobre 2017, il rejoint en effet les réflexions actuelles pour l'élaboration du plan stratégique 2020-2025.

Quand je regarde les différentes thématiques abordées par ce rapport, je retrouve bien, à travers la diversité des actions menées, l'importance et la place des élus pour incarner la MSA sur les territoires. Deux sujets attirent particulièrement mon attention. Les nouvelles technologies, tout d'abord, qui sont devenues une réalité pour chacun, notamment avec la

dématérialisation des services publics. Je veux aussi insister sur le thème des partenariats. Certains sont naturels, comme le crédit, la coopération ou les syndicats agricoles. Mais j'estime nécessaire que les élus ouvrent le champ des partenariats et les diversifient car nous avons affaire, au-delà de nos ressortissants, à l'ensemble du monde rural.

On ne peut parler d'innovation dans la MSA d'aujourd'hui sans faire appel à nos valeurs. Du fait des difficultés économiques et sociétales, les gens éprouvent le besoin de se rapprocher les uns des autres. Et ce qui résiste au gros temps, c'est un corps social qui développe de la solidarité, de la coopération, des valeurs très mutualistes et très actuelles.

Elles coïncident en effet avec une évolution des mentalités dans le monde rural. Marqués par les difficultés économiques et sociétales, les acteurs de l'agriculture accordent une importance nouvelle à leur équilibre personnel. Le « tout économique », la modernisation et la mécanisation n'occupent plus exclusivement le devant de la scène.

Une telle évolution constitue une chance pour la MSA dont le savoir-faire repose sur l'humain et le lien social. Notre priorité, c'est de permettre aux habitants des territoires ruraux d'accéder à une qualité de vie dans leur milieu et donc de les écouter pour comprendre leurs attentes. C'est un enjeu majeur pour l'organisation de la vie mutualiste. Pour mobiliser les délégués locaux, il faut savoir les valoriser, les accompagner et tenir compte de leurs contraintes personnelles.

Leur engagement bénévole reste plus que jamais nécessaire. On ne peut pas tout attendre de l'Etat et la vie locale a vocation à être gérée par les acteurs locaux. Il est certain que le mouvement de concentration à l'œuvre dans l'organisation territoriale interroge la MSA sur l'avenir de l'agriculture et du monde rural. Être porteur d'innovation, pour moi, c'est aussi porter ce débat sur la place publique, en lien avec nos partenaires.

**Pascal Cormery, président de la MSA**

# TROUVER DE NOUVEAUX VECTEURS DE DÉVELOPPEMENT



part contre l'isolement des personnes les plus éloignées des centres urbains. En partenariat avec les collectivités territoriales, c'est la MSA qui rend possible l'accès aux droits sociaux des personnes précaires, et qui peut proposer un accompagnement adapté à chaque situation de vie. Des actions telles que celles présentées dans ce rapport sont d'un réel apport pour les territoires et, de l'avis même de la majorité de nos ressortissants, rendent la MSA légitime pour jouer un rôle dans le développement local. Elles révèlent notre capacité d'adaptation pour répondre à des besoins sans cesse renouvelés et mettent en lumière l'image de proximité de notre régime. On peut s'en réjouir, tout en souhaitant que les initiatives des élus soient plus largement valorisées. Les élus de la MSA sont appréciés, à nous de les aider à multiplier les occasions de rencontre avec les acteurs locaux et les habitants.

Ceci étant, la MSA ne peut se reposer sur ce seul atout. Elle doit trouver de nouveaux vecteurs de développement à travers les services à la population rurale, faire là encore la preuve de sa créativité et de son adaptabilité. Cette démarche d'offre de services a été engagée depuis de nombreuses années, bien sûr, cependant on peut en améliorer la visibilité. Nos élus, là encore, jouent un rôle central de détection des besoins sur les territoires et de relais auprès des partenaires. Dans un contexte de mutation profonde, c'est à l'institution de prendre son destin en main et de faire des choix stratégiques. Elle en a la capacité, non seulement grâce à la compétence et à l'implication de ses personnels, mais aussi grâce à son adaptabilité et à la volonté de ses élus d'apporter des solutions nouvelles.

**Thierry Manten, 1<sup>er</sup> vice-président de la MSA**

L'ancrage territorial de la MSA, son réseau d'élus et son organisation de proximité font de notre institution un interlocuteur privilégié du monde rural, et un rem-

# L'ÉLU DE DEMAIN : UN REPÈRE ET UN FACILITATEUR

**Dans un monde rural bousculé par les crises et en mutation, la MSA continue d'assurer une présence essentielle. Elle rend nécessaire une implication croissante des élus et, de la part de l'institution, un accompagnement vigilant pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle.**



## **Quels défis se posent aux élus aujourd'hui pour mieux accompagner les besoins des territoires ?**

Un des principaux défis, c'est d'être présent sur les territoires et d'appréhender les besoins des ressortissants et des habitants, pour qui nous sommes parmi les dernières institutions de service public à être encore là. Avec la « virtualisation » des rapports avec le public, beaucoup de gens se sentent désorientés. À nous de rapprocher les politiques de solidarité du niveau local, que cela concerne l'accès à Internet ou la compréhension des procédures. Nous, élus, nous devons être des repères, des facilitateurs sur nos territoires.

## **Compte tenu de la réforme cantonale et de son incidence sur le nombre d'élus, comment voyez-vous le profil de l'élu MSA de demain ?**

Avant de vous répondre, je dirai que les délégués MSA sont une force supplémentaire sur les territoires, si on sait s'en servir ! Je prends très à cœur leur présence sur le terrain. L'élu de demain devra être plus impliqué qu'il ne l'est aujourd'hui. Il devra être davantage formé et consacrer plus de temps à son mandat. La question est de savoir à quel point son rôle va s'élargir, pour quel niveau d'efficacité et avec quels moyens. Or, moi qui exerce la fonction d'administrateur depuis 1984, je n'ai jamais autant été sollicité qu'aujourd'hui par des délégués, qui se sentent perdus à cause des nombreux changements et réformes intervenus dernièrement. Cela génère une angoisse à laquelle il faut répondre. Il y a là un autre défi pour notre institution : que les élus puissent continuer de jouer un rôle de médiateurs entre les services techniques et les assurés, et pas seulement lorsqu'il faut éteindre des incendies. Sans oublier, bien sûr, leur mission d'animation des territoires, où ils portent les actions de la MSA.

## **Comment mieux faire connaître l'action des élus sur les territoires ?**

Le rendez-vous annuel de l'assemblée générale constitue une des occasions importantes de mettre en valeur le travail des élus. Des actions y sont présentées ; ce sont des exemples qui ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles remplissent une fonction de communication, pour sensibiliser les élus d'autres caisses. A chacun d'en examiner la pertinence vis-à-vis de son territoire, et d'en profiter pour s'échanger des idées.

**Philippe Moinard,  
président de la Commission de l'action mutualiste**

# EN 2017, DES ÉLUS TRÈS ACTIFS...

Le recensement des actions de l'échelon local permet chaque année depuis 2012 d'approcher l'implication des élus de la MSA sur les territoires. Cette année encore, l'ensemble des caisses du réseau a participé à la remontée des données 2017, en apportant des précisions sur les actions mises en place et le temps passé par les élus. Ce temps passé s'avère toutefois potentiellement plus important que les estimations indiquées, car on ne sait pas complètement mesurer l'investissement personnel des élus dans la mise en place des actions : porte-à-porte, temps de déplacements, distribution de tracts...

**Un réseau toujours porteur de projets, avec un nombre d'actions sur les territoires et de bénéficiaires en hausse**

2 658 actions sur les territoires impliquant des élus, dont plus de la moitié à l'initiative des élus.

Près de 8 800 élus concernés. Soit près de 3 élus par action en moyenne.

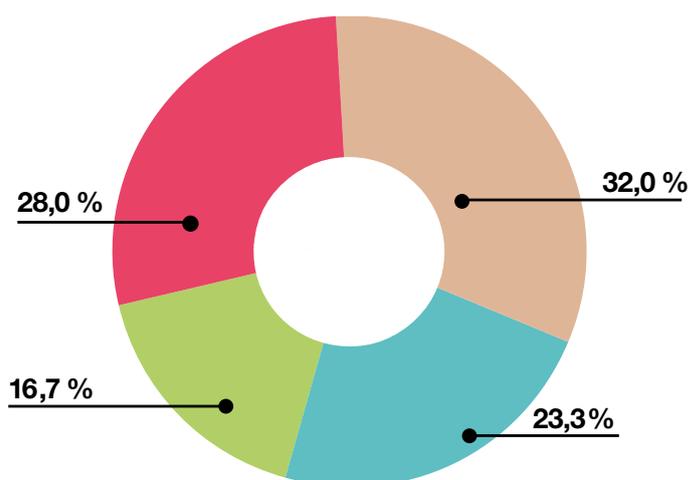
158 954 bénéficiaires (participants aux actions) soit environ 60 bénéficiaires par action en moyenne.

Par rapport à 2016, c'est un accroissement de :  
+ 17,2 % d'actions mises en place et + 5,4 % d'actions mises en place à l'initiative des délégués.  
+ 7,4 % d'élus concernés  
+ 51,7 % de bénéficiaires

**L'implication d'un élu dans une action profite à plus de 18 participants en moyenne, contre 13 en 2016.**

Parts d'échelons locaux avec...

- Une action
- Deux à trois actions
- Quatre actions ou plus
- Sans action



En 2017, plus de 83 % des échelons locaux ont bénéficié d'au moins une action sur leur territoire, et plus de 55 % d'entre eux, d'au moins deux actions.

# ... ET IMPLIQUÉS

## La prévention santé, thème privilégié des élus

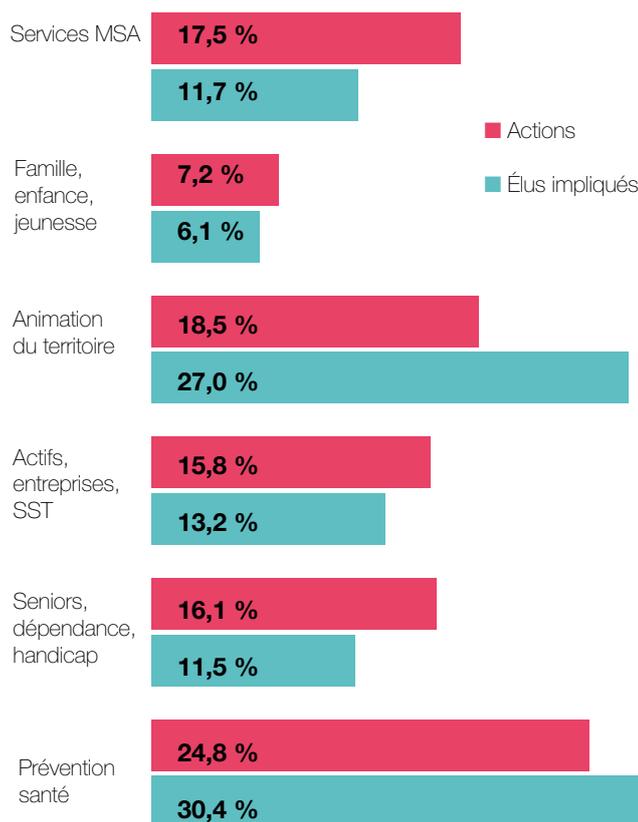
Comme les années précédentes, la prévention santé reste le domaine d'intervention privilégié des élus de la MSA, avec près de 25 % d'actions mises en place, et l'implication de plus de 30 % d'élus.

Les proportions globales sont très semblables à celles de 2016 pour toutes les catégories. On note cependant une très nette progression du nombre d'actions concernant les Services MSA.

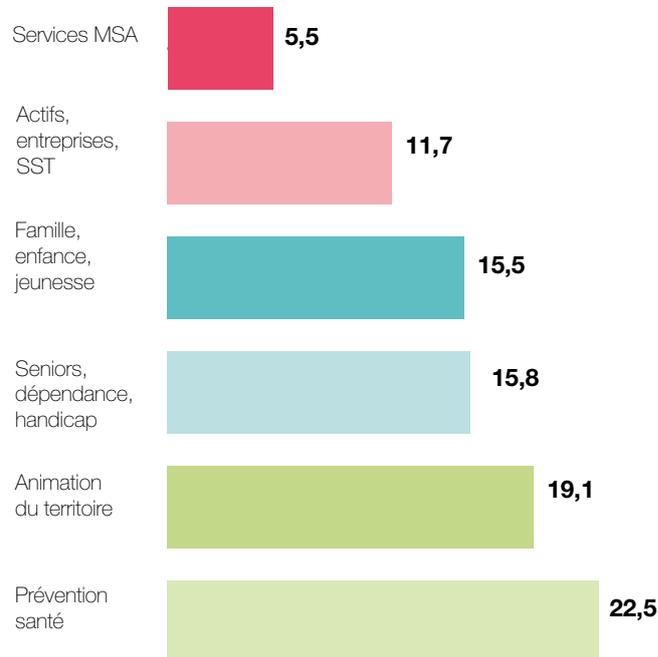
La prévention santé et l'animation du territoire restent, à l'instar de l'an passé, les domaines pour lesquels les élus passent le plus de temps.

En 2017, les élus consacrent plus de temps qu'en 2016 aux actions Prévention santé/Seniors dépendance handicap et Famille enfance jeunesse.

### Répartition par catégorie d'actions (en %)



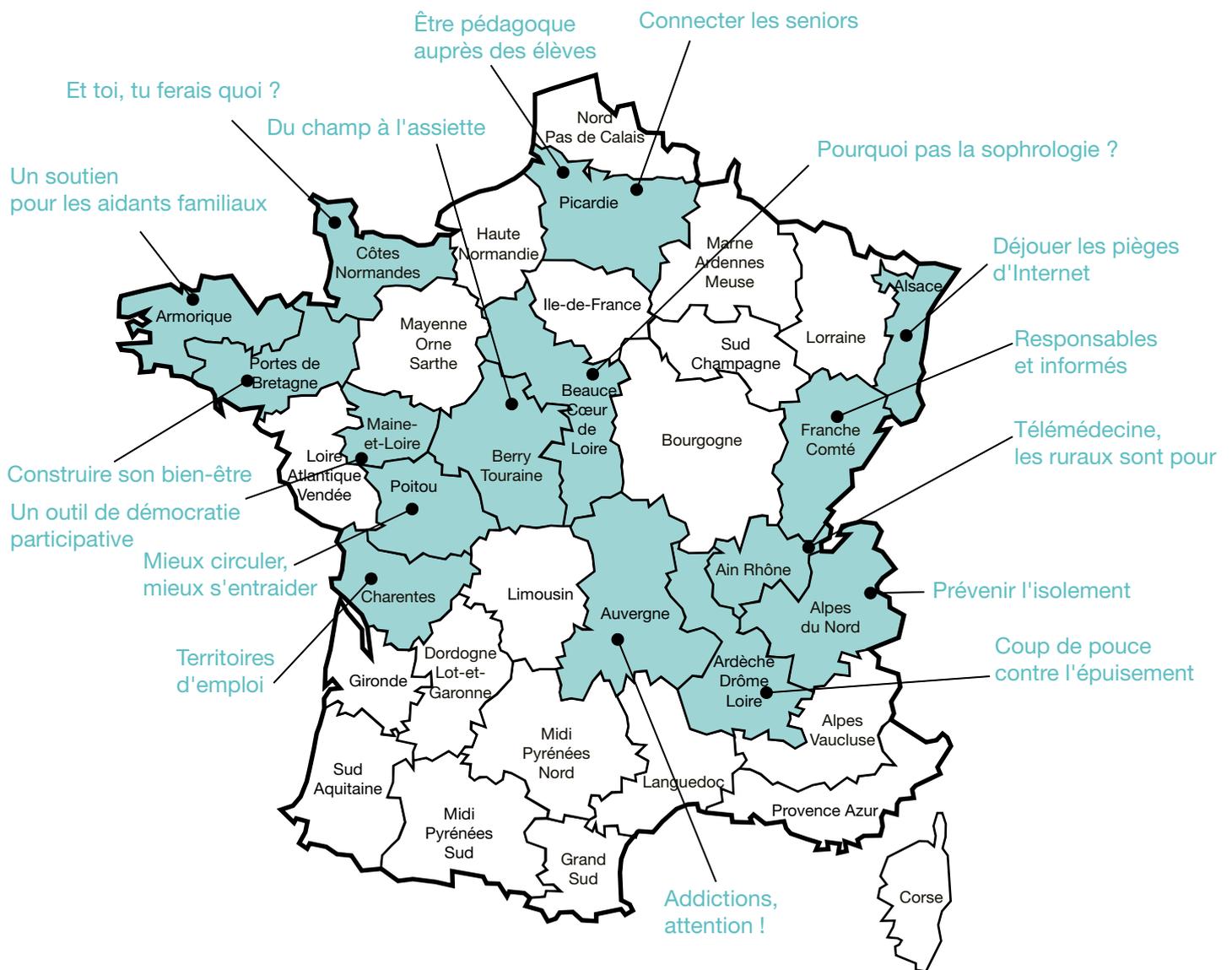
### Temps moyen consacré par les élus à une action (en heures)



## Du temps également consacré à se former et s'informer pour assurer leur rôle d' élu

Plus de la moitié des élus de la MSA (54 %) a pu se former et s'informer à l'occasion des 1 098 temps d'échanges assurés à leur intention par les caisses, ce qui représente un investissement de près de 41 695 heures de formation, en plus du temps passé à la mise en place d'actions de terrain.

# LES ACTIONS DES CAISSES



# Élus et nouvelles technologies

Qu'il s'agisse de réduire la fracture numérique, d'informer sur les atouts et les risques d'Internet ou de s'initier aux avancées technologiques dans le domaine de la santé, les élus de la MSA ont compris l'importance des nouvelles technologies dans les enjeux sanitaires et sociaux d'aujourd'hui, qui traversent le monde rural comme le reste de la société française.

# DÉJOUER LES PIÈGES D'INTERNET

**Cyberprédation, embrigadement, manipulation, cyber-harcèlement... Les dérives se multiplient sur Internet et les réseaux sociaux. Les jeunes y sont particulièrement exposés et les parents souvent démunis face à des situations qu'ils ne réussissent pas à contrôler. Les conséquences peuvent devenir un véritable problème de santé publique. C'est pourquoi, afin d'alerter sur les risques liés au Web mais aussi de valoriser ses atouts, la MSA d'Alsace a souhaité mettre en place une action de prévention.**



Thomas Blum, administrateur 1<sup>er</sup> collège, présente l'exposition itinérante.

Tout a commencé avec une BD sur les risques du Net, imaginée par les jeunes du Centre de formation des apprentis d'Obernai et primée au concours du Pré Vert en 2015 organisé par la MSA. Le sujet a ensuite été repris et développé par la MSA d'Alsace en partenariat avec les enseignants du Centre de formation d'Obernai et la Fédération des maisons des jeunes et de la culture. De cette collaboration est née une exposition itinérante « Promenons-nous

dans le web » inaugurée fin 2016 et présentée au SIA 2017. Le dispositif comprend un accompagnement assuré par un professionnel de l'animation formé à l'outil pédagogique, et trois ateliers.

Le premier atelier permet au visiteur de tester ses réactions dans des situations d'embrigadement, de cyberprédation, d'usurpation d'identité ou de harcèlement. Le second est un module d'information autour de quatre thématiques qui permettent d'avoir une vision globale du net, avec ses dangers mais aussi ses avantages. Et enfin, le troisième volet est un espace de débats qui invite les visiteurs à échanger sur une problématique liée au net.

L'exposition circule en Alsace, dans les établissements scolaires, les maisons des jeunes et de la culture, et les mairies. Depuis son lancement, les élus locaux sont associés à chaque étape du parcours de l'exposition afin d'assurer sa promotion sur les territoires.

En 25 semaines d'exposition, 10 000 jeunes ont été sensibilisés.



# TÉLÉMÉDECINE, LES RURAUX SONT POUR

**Face à la désertification médicale, des solutions se font jour, parmi lesquelles la télémédecine. À la MSA Ain-Rhône, des élus ont communiqué avec succès sur les possibilités ouvertes par cette innovation technologique.**



**Guy Ginon, administrateur 2<sup>e</sup> collège de la MSA Ain-Rhône.**

Guy Ginon est un passionné. Journaliste agricole honoraire, cet administrateur (2<sup>e</sup> collège) de la MSA Ain-Rhône et de l'ArcMSA Auvergne-Rhône-Alpes s'est intéressé à la télémédecine comme une des réponses possibles à la désertification médicale. Après avoir approfondi ses connaissances dans ce domaine, l' élu MSA brûlait d'organiser une rencontre pour informer les habitants et échanger avec eux à ce sujet. Pas seul : en invitant des professionnels de santé, des représentants de l'ARS, de Présence Verte et divers témoins. Avec lui, l'ensemble des élus de l'échelon local de Châtillon sur Chalaronne/Chalamont/Villars les Dombes se mobilisent et organisent une rencontre dans une petite commune rurale, le 7 novembre 2017. Le jour J, près de 150 personnes se pressent dans la salle polyvalente de Marlieux. Outre la téléassistance, l'assistance découvre la téléconsultation, qui améliore le quotidien des personnes âgées en les dispensant de se déplacer pour certains actes, comme par exemple le suivi d'un traitement. La télé-expertise permet à un médecin de consulter un confrère spécialiste sans déranger son

patient. La télésurveillance, enfin, relie des patients atteints de maladie chronique à un médecin, lequel régule par exemple un défibrillateur à distance. Un patient en témoigne par vidéo. Autre attraction de la soirée, le robot utilisé par un jeune malade alité, qui prend sa place à l'école et suit les autres élèves partout où ils vont.

Signe de l'engouement autour du thème traité, la soirée a bénéficié d'un important écho médiatique. Guy Ginon résume ainsi sa satisfaction : « *nous avons joué notre rôle en montrant que la MSA est une structure bien ancrée dans son époque, qui prépare avec ses partenaires l'avenir du monde rural* ».



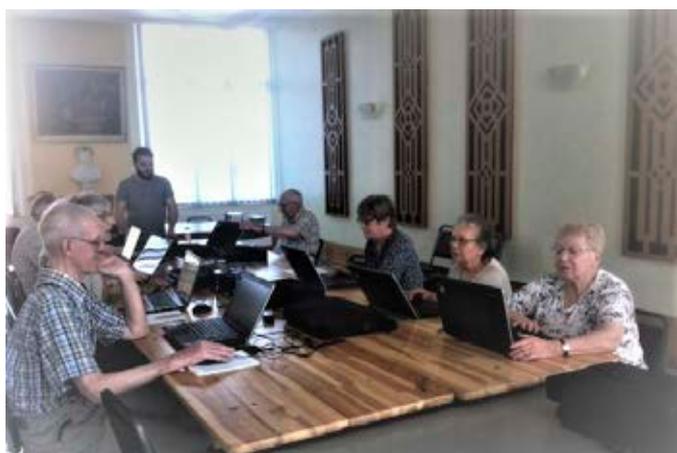
**Patricia Janichon, administratrice de la MSA Ain-Rhône (3<sup>e</sup> collège), échelon local de Châtillon-sur-Chalaronne**



Nous abordons régulièrement des thèmes qui peuvent intéresser localement les gens. À l'issue d'une réunion, des adhérents nous ont interpellés sur le désert médical. Cette préoccupation rejoignait le travail de Guy Ginon sur la télémédecine. Avec une action comme celle-ci, les élus peuvent contribuer à faire sortir la MSA d'une image classique. Nous faisons le lien entre la « grande maison » et les adhérents.

# CONNECTER LES SENIORS

**Partout, les MSA proposent des formations aux outils informatiques pour accompagner la dématérialisation des services publics. En Picardie, l'objectif a été fixé d'aller vers les plus éloignés de ces logiques : les seniors désireux de s'y mettre et d'intégrer le digital dans leur vie quotidienne.**



Plusieurs délégués de la MSA de Picardie ont exprimé la nécessité d'accompagner les retraités à l'usage de l'ordinateur et d'Internet, ces outils étant dorénavant incontournables pour effectuer un grand nombre de démarches courantes. Pour répondre à ce besoin, la MSA a conclu un partenariat avec Synapse, association créée pour réduire la fracture numérique, et proposé un cycle de formations permettant aux seniors de s'approprier progressivement les outils en dix sessions de deux heures, le tout au prix d'un euro symbolique. Pierre-Yves Castaigne, délégué référent de cette action, est allé au-devant des retraités de son canton pour les inciter à participer à cette formation et s'est mis lui-même au clavier.



**Pierre-Yves CASTAIGNE, délégué du canton d'Hallencourt, 1<sup>er</sup> collègue.**

J'ai pris contact avec plusieurs adhérents MSA pour les inciter à venir à une réunion d'information qui consistait à présenter le programme et de vérifier leur intérêt envers la formation. Le bouche à oreille et un article dans la presse nous ont permis de constituer trois groupes de dix apprenants de tous régimes : deux groupes d'initiation pour ceux qui n'avaient jamais touché à un ordinateur et un groupe de perfectionnement. J'ai ensuite sollicité le maire de la commune qui a accepté de mettre à notre disposition une salle équipée du wifi.

Dans le groupe initiation dont je fais partie, les élèves retraités sont très assidus car ils sont venus avec des attentes précises et le formateur a su s'adapter aux préoccupations de chacun : déclarations administratives, achats de billets de train ou d'avion, utilisation de Skype... Entre deux cours, nous avons eu des exercices pratiques, ce qui est indispensable pour acquérir des habitudes. Les personnes équipées sont venues avec leur matériel et Synapse a proposé des ordinateurs d'occasion.

En dix semaines, les progrès ont été fulgurants mais, pour être vraiment autonome sur internet et approfondir les possibilités infinies qu'il offre, une partie des débutants a voulu passer à l'étape du perfectionnement. Une suite est actuellement en cours pour eux dans une ambiance plaisante.





# Des réponses aux besoins des territoires

Dans un monde rural qui évolue très vite, les élus assurent une présence sur les territoires qui leur permet de développer des solutions adaptées aux problématiques locales. Cela peut être pour favoriser la mobilité des personnes isolées, pour fidéliser l'emploi sur un territoire ou encore pour apprendre des techniques de relaxation destinées à prévenir le mal-être des exploitants agricoles.

# PRÉVENIR L'ISOLEMENT

**Se rendre à la poste, à la boulangerie, à la banque ou chez son médecin, ces déplacements quotidiens deviennent de plus en plus problématiques pour les habitants des territoires ruraux. Les difficultés sont d'autant plus grandes quand il s'agit des personnes âgées.**



Pour les personnes âgées, la question de l'accessibilité aux services de la vie quotidienne est primordiale. Avec l'âge et la perte progressive d'autonomie, les capacités de mobilité

des seniors se réduisent et peuvent mener à l'isolement. Tout déplacement suppose d'être relativement autonome et d'avoir les moyens matériels et financiers de se déplacer, notamment en voiture.

La MSA Alpes du Nord et ses partenaires, la mairie de Vinay et le département de l'Isère, ont décidé de s'attaquer à l'isolement des personnes âgées dans le milieu rural pour les aider à rester autonomes dans leurs déplacements. Ils ont invité les aînés à participer à un forum organisé autour d'une multitude d'animations : conseils d'experts sur la sécurité routière, présentation des différents services de transport qui existent sur le territoire, révision du code de la route.

Au moment où les services de proximité sont en voie de disparition progressive en milieu rural, la MSA tient plus que jamais à affirmer sa présence auprès de la population des zones rurales.



**Robert Marion-Gallois, administrateur référent (1<sup>er</sup> collègue) pour le canton de Bièvre Sud Grésivaudan**

Je me suis impliqué dans l'action en allant chercher les personnes âgées pour participer au forum.

La population, chez nous, vieillit et les gens se retrouvent très vite isolés géographiquement et socialement. Pour simplement aller chercher son pain, poster une lettre ou se rendre chez un cordonnier, il faut prendre sa voiture. C'est pour cela que les participants au forum ont beaucoup apprécié la conférence animée par un médecin du centre de prévention des Alpes, qui parlait des effets du vieillissement sur la conduite automobile. Il y a eu un moment de rigolade générale quand un animateur a encouragé les hommes à laisser leurs femmes prendre le volant de temps en temps...



# TERRITOIRE D'EMPLOI

**Ayant constaté les difficultés de recrutement des viticulteurs, des élus locaux de la MSA des Charentes ont décidé de s'emparer de ce sujet, en mettant autour de la table les acteurs locaux. Une expérience qu'ils souhaitent partager avec le plus grand nombre.**

Une main-d'œuvre qualifiée, qu'elle soit saisonnière ou en CDI, les viticulteurs des Charentes peinent à en trouver et à la fidéliser. Les élus du comité de territoire Ouest-Charente ont pu constater cette difficulté sur le terrain et ils ont décidé de s'en emparer fin 2016. Ils commencent par une rencontre, où avec le concours des services techniques de la MSA, ils présentent aux employeurs agricoles un éventail d'informations : obligations, démarches, adresses utiles. L'année suivante, ils réalisent que leurs préoccupations rejoignent celles d'autres acteurs locaux tels que Pôle Emploi, l'Adefa<sup>(1)</sup>

ou encore les groupements d'employeurs. Une synergie s'opère avec la démarche Défi Cognac<sup>(2)</sup>, impulsée par la région, comportant des professionnels tournés vers la promotion de l'emploi. Agents territoriaux, MSA et élus travaillent en bonne intelligence et une charte a été signée pour concrétiser leurs engagements réciproques. Son objectif : rendre l'emploi agricole attractif et permettre aux employeurs des Charentes de ne plus rester en carafe.

*(1) Association départementale emploi formation agricole*

*(2) Défi : démarche emploi formation interfilières du Grand Cognac*



**Véronique Georgeon-Roy,  
administratrice (3<sup>e</sup> collègue) du comité  
de territoire Ouest-Charente, élue sur le  
canton de Segonzac**

Les responsables de la démarche Défi Cognac cherchaient des acteurs de terrain et se sont montrés intéressés par la connaissance qu'en avait la MSA. Notre rencontre a fusionné nos moyens et nos réflexions avec ceux de « gros » partenaires. Notre engagement à nous, MSA, c'est de trouver sur les territoires viticoles des exploitants attestant de pratiques intéressantes pour fidéliser les salariés agricoles, et de faire le lien entre les professionnels. Avec ce genre d'action, je suis complètement active dans mon rôle d'élue, qui est de mettre l'information à disposition de tout le monde, d'être proche du terrain et de répondre aux problématiques qui s'y posent. J'aimerais que cette expérience soit répercutée au niveau national, car le problème de l'emploi concerne le monde agricole tout entier.



# CONSTRUIRE SON BIEN-ÊTRE

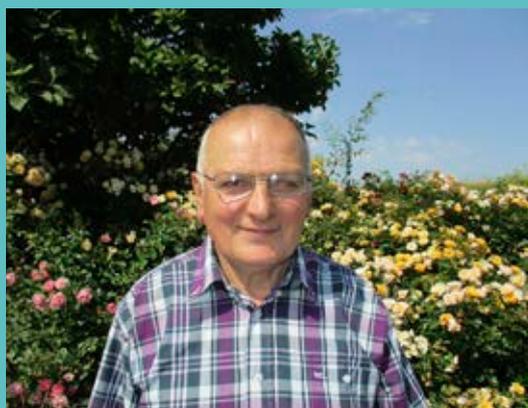
**Soumis au stress et à la solitude, les agriculteurs forment une catégorie vulnérable en cas de difficultés. Des élus de la MSA Portes de Bretagne leur ont offert une journée d'échange pour mieux se protéger, intitulée : « bien vivre le métier d'agriculteur, identifier ses ressources et ses freins/tensions pour agir ».**

Acteurs de terrain, les élus sont particulièrement conscients des difficultés qui menacent la santé des exploitants : soucis matériels, stress, solitude. Pour créer un échange et redonner confiance à ces professionnels, les élus des comités locaux Antrain et Saint-Brice-en-Coglès, d'une part, de Bécherel, Hédé et Tinténiac, d'autre part se sont adressés à la MSA Portes de Bretagne. Avec Christèle Guérin, animatrice de l'échelon local, et ses collègues des services santé sécurité au travail et action sociale, ils ont bâti une

animation, dans le but de répondre aux mieux aux situations constatées localement. Au programme des rencontres qui se sont déroulées pendant l'hiver 2017/2018, le visionnage d'un film présentant le vécu d'une activité de travail de quatre exploitants agricoles, réalisé par une ergonome, puis des débats et échanges d'expériences, enrichis par des informations autour du stress et des risques psycho-sociaux. Les participants ont été plus nombreux que prévu : mission accomplie pour les élus.



**Louis Gautier, président du comité local d'Antrain (1<sup>er</sup> collègue), agriculteur retraité**



« Ces rencontres répondaient vraiment à un besoin, car l'agriculture est un métier très stressant. Si on recommençait, on aurait autant de monde. Il y avait des participants de tous les âges, même des nouveaux installés. Il faut dire qu'on a contacté pas mal de monde directement car les élus sont très présents sur le terrain. »



**Raymonde Nivol, présidente du comité local de Bécherel (1<sup>er</sup> collègue), agricultrice**



Dans notre secteur, nous avons eu plusieurs suicides, dont un agriculteur de 45 ans installé il y a cinq ans, et une jeune administratrice de coopérative que j'ai personnellement connue. C'est un métier où on est seul et où on ne vous laisse pas vous exprimer dans les réunions professionnelles, et ceux qui se font rembarrer, on ne les voit plus. Cette action était donc importante pour moi. C'est le rôle de la MSA de soulager des souffrances et de sensibiliser les grandes entreprises, les coopératives qui font pression sur l'agriculteur ».

# Des élus à l'écoute des adhérents

Pour se mettre à l'écoute des adhérents, les élus prennent les devants : ils ont recours au diagnostic territorial, méthode inspirée par la démocratie participative. Ils prennent le relais des services offerts par la MSA pour faire preuve de solidarité. Ils vont à la rencontre des jeunes dans leurs établissements scolaires. Des exemples parmi beaucoup d'autres.

# UN OUTIL DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**Pour répondre aux risques psychosociaux, la MSA de Maine-et-Loire a développé une démarche de diagnostic territorial, afin d'y impliquer l'ensemble des acteurs locaux. Comme le souligne une élue MSA, « s'associer, c'est la meilleure façon d'aider ».**

Isolement et stress sont des fléaux auxquels les élus MSA sont particulièrement sensibles, et on trouve dans le réseau MSA de nombreuses initiatives pour y remédier.

Dans le Segréen, les risques psychosociaux sont un thème sur lequel on travaille depuis plusieurs années. Anne-Marie Mingot, déléguée MSA, se rappelle avoir contribué à en faire un thème prioritaire dès son premier mandat, en 2012. « Je me sentais concernée car il y avait eu des tentatives de suicide autour de moi, et je n'avais rien vu venir », raconte-t-elle. Depuis, un réseau « souffrance psychique » a été constitué, pour prévenir mal-être et suicide en milieu rural. Il rassemble des acteurs locaux et des habitants sensibilisés au repérage des situations à risque.

Quant au thème de l'isolement social, c'est le comité local des délégués MSA du canton d'Angers et du Pont de Cé

qui y a investi toute son énergie. Comme les élus du Segréen, il a mis en œuvre une démarche de diagnostic territorial. Des données statistiques et objectives sont d'abord rassemblées sous la responsabilité de la MSA. Sur cette base, un dialogue est engagé pendant quelques mois avec un maximum d'acteurs locaux : personnes ressources, membres d'associations, habitants, représentants d'organismes sociaux, élus, organisations professionnelles. Les participants enquêtent sur les ressources et les freins de leur territoire, et leur constat commun aboutit à des axes d'amélioration. Et les élus, fins connaisseurs de leur territoire, sont bien sûrs des acteurs-clés dans la réussite du projet. Avec pour résultat une meilleure mise en relation de toutes les personnes susceptibles de soulager les personnes isolées.



**Marie-Odile Bioteau, présidente du comité local des délégués MSA du canton d'Angers et du Pont de Cé, retraitée (2<sup>e</sup> collègue), à propos de la démarche de diagnostic territorial sur le thème de l'isolement social :**

Nous avons mis autour de la table les CCAS, le Secours Catholique, les Familles rurales, et la Maison des solidarités du département. Nous avons travaillé pendant un an et organisé une rencontre pour les habitants. Les délégués ont beaucoup communiqué auprès des élus, représentants du département, professionnels locaux, associations... Nous avons rassemblé 80 personnes. Le comité a rempli son objectif de mettre en lien des gens qui n'auraient pas forcément travaillé ensemble. Il y a eu, outre un partage d'expériences et d'idées, une amorce de décloisonnement entre acteurs locaux.»



# COUP DE POUCE CONTRE L'ÉPUISEMENT

**Les agriculteurs se décident à appeler à l'aide quand le stress engendré par l'accumulation des soucis devient insupportable.**



Depuis des années, les travailleurs sociaux de la MSA Ardèche Drôme Loire sont fortement mobilisés pour accompagner les agriculteurs en difficulté, voire pour détecter le risque suicidaire. Dans le cadre du déploiement du Pacte de solidarité en 2017, les élus se sont joints aux services d'actions sanitaire et sociale de la MSA Ardèche Drôme Loire pour détecter, informer, convaincre et orienter les agriculteurs qui présentent les signes d'épuisement professionnel ou de *burn-out*.

Ainsi, en parallèle de la signature, par la caisse, de conventions

avec les trois services départementaux de remplacement, le réseau d'élus a fait son travail de proximité : grâce à leur connaissance du terrain, ces derniers ont mis en relation les agriculteurs qui avaient besoin de souffler et les personnes capables de les remplacer.

À leur suite, l'agriculteur construit un projet de répit avec le service social de la MSA, qui peut s'étaler sur une période de sept à dix jours : départ en vacances, week-end prolongé, participation à l'atelier Avenir en soi, journées de détente en famille...

Aujourd'hui les chiffres parlent d'eux-mêmes : avec des répercussions bénéfiques sur leur moral et leur santé, 91,7 % des exploitants agricoles bénéficiaires se disent satisfaits du dispositif.

## 2017

*Le Pacte de solidarité : un dispositif d'aide au répit pour les exploitants agricoles en situation d'épuisement professionnel, qui a vu allouer à la MSA par l'État une enveloppe exceptionnelle de 4 millions d'euros pour sa mise en place.*



### **Daniel Fayard, délégué (3<sup>e</sup> collègue) de l'échelon local du canton de La Voulte, membre du comité départemental de l'Ardèche**

Grâce au travail sur le terrain des services sociaux de la MSA, les élus connaissent les difficultés que certains ressortissants peuvent vivre. En fonction de celles-ci, les élus interviennent pour aider les personnes.

Cette action était pour moi une occasion de faire quelque chose de concret dans le cadre de mon mandat. Moi aussi, en tant qu'agriculteur, j'ai connu des difficultés dans ma vie professionnelle ; cela me touche lorsqu'un de mes collègues a besoin d'aide.

Je suis content d'avoir participé à cette action, mais faut-il vraiment la montrer en exemple ? Dans notre monde rural, beaucoup d'autres gens font preuve de solidarité.



# ÊTRE PÉDAGOGUE AUPRÈS DES ÉLÈVES

**Faire comprendre aux jeunes ce qu'est la protection sociale constitue un véritable défi. En Picardie, Jocelyne Warin s'y est attelée avec succès. Témoignage**



## **Jocelyne Warin, présidente du canton de Saint-Just-en Chaussée, 1<sup>er</sup> collègue**

J'accueille des apprentis du CFA d'Airion sur mon exploitation depuis 20 ans, et je me suis rendue compte combien ces jeunes étaient éloignés des questions administratives et sociales. Il m'a paru important qu'ils soient accompagnés dans leur entrée dans la vie active au sujet de leur protection sociale. Ces jeunes ont de vrais besoins car ils vivent des situations compliquées, au niveau scolaire, familial et personnel et, largement issus du milieu non agricole, leurs parents ne connaissent pas la MSA et son guichet unique.

Après avoir convaincu tous les acteurs de la nécessité d'intervenir directement auprès des élèves, une animation a été élaborée. Celle-ci fonctionne depuis 3 ans et elle est dorénavant intégrée dans le programme de l'école. En début d'année scolaire, j'interviens en co-animation avec un travailleur social de la MSA. Nous parvenons à intéresser les jeunes et les enseignants en sont très surpris ! Pour cela, on utilise un film pour démarrer la réunion « La sécu c'est quoi ? », puis nous parlons de ce qui les intéresse : on leur demande de sortir leur carte vitale, puis on leur explique comment s'en servir et leurs droits. Certains peuvent aussi être concernés par les aides au logement ainsi que certaines prestations d'action sociale comme l'aide au permis de conduire. On montre comment remplir un formulaire d'arrêt de travail et où l'envoyer. On explique aussi ce qu'est une assurance complémentaire. L'univers de la protection sociale est une grande découverte pour eux ! Je présente plus particulièrement la MSA, pourquoi elle est là, et son système démocratique. J'explique qui est l' élu MSA, à quoi il sert et ce qu'il fait : participer aux réunions, identifier les besoins et participer aux actions de son territoire. Ces élèves ont 16 ans et plus et ils n'ont encore jamais voté pour la plupart, il faut leur expliquer la démocratie et l'importance du vote. Ils sont surpris du modèle de la MSA et du fait de pouvoir se référer à un élu.

Les élèves me connaissent, ils savent qu'ils peuvent revenir vers moi en cours d'année ou vers l'assistante sociale. Mon objectif, c'est d'aider ces jeunes apprentis à se débrouiller dans la vie et le fait de voir que certains arrivent à reprendre en main leur avenir constitue une satisfaction.



# Partenariats

Trouver des partenaires, c'est se donner les compétences complémentaires et les moyens pour agir. Les projets sont variés : présenter aux élus les professionnels de santé de leur territoire, faire le point sur la sécurité routière des professionnels agricoles, comprendre et orienter les personnes concernées par une addiction... L'objectif, lui, est commun : se mettre au service de la population rurale.

# RESPONSABLES ET INFORMÉS

**Mieux faire connaître aux autres délégués MSA les acteurs de santé de leur territoire, c'est ce qu'un délégué cantonal de Baume-les-Dames a souhaité, en organisant une rencontre avec des professionnels de santé.**



Jean-Claude Courgey se présente avec humour comme « bénévole multiscarte ». Délégué MSA du 2<sup>e</sup> collège, il siège notamment au conseil de surveillance du Centre hospitalier de Baume-les-Dames, composé d'un Ehpad, d'une Unité de soins de longue durée, de Soins de suite et Réadaptation,

ainsi qu'au conseil d'administration du Réseau de coordination sanitaire, social et médico-social du Pays Doubs Central gérant les trois dispositifs complémentaires Clic, réseau de santé, convention avec la Maison départementale des personnes handicapées. Constatant le manque d'information de la population quant à ces deux structures de soins, et après avoir soumis l'idée aux autres délégués de son échelon local, il réunit les responsables de ces établissements afin de leur proposer d'organiser une réunion commune de présentation et d'information à destination des délégués MSA du secteur. Celle-ci s'est tenue fin février 2017, au Centre hospitalier de Baume-les-Dames, en présence d'une dizaine de délégués qui ont ainsi mieux perçu l'offre sanitaire et sociale de leur territoire. De petits dépliants descriptifs leur ont également été distribués. M. Courgey a par la suite entamé une seconde démarche, en diffusant aux membres de l'échelon local un court document réalisé par le Réseau Doubs central qui schématise ses procédures de prise en charge des personnes.



**Jean-Claude Courgey, délégué MSA  
(2<sup>e</sup> collège) échelon local  
de Baume-les-Dames**

Je suis satisfait d'avoir pu mener à bien ce type de rencontre, les délégués se sont montrés intéressés, ils ont complété ce qu'ils pressentaient. Je me rends mieux compte de l'importance de ma responsabilité de délégué de l'échelon cantonal. Je n'ai pas de contact particulier avec la population agricole du secteur et je me demandais parfois à quoi je servais. Là, j'étais vraiment en prise directe avec cette responsabilité de délégué MSA.



# MIEUX CIRCULER, MIEUX S'ENTRAIDER

Identifier une action utile, c'est un bon début. Fédérer les bonnes volontés, c'est encore mieux, comme le montrent les élus de la MSA du Poitou sur le thème de la sécurité routière et de l'entraide.



**Jean-Philippe Bonnefond, vice-président (2<sup>e</sup> collègue) du bassin d'agence de Melle**



Il y a souvent des accrochages sur les routes rurales, et les rapports sont parfois difficiles entre automobilistes, professionnels agricoles, assurances... Il fallait délivrer une information simple et efficace. Nous avons donc eu l'idée d'organiser une animation sur la circulation des engins agricoles. Nous avons transmis cette demande à notre animatrice, Sandie Champhoyaux, qui a creusé la question avec sa collègue Magalie Lecointre. Après quelques réunions, on a adjoint à ce thème des interrogations sur l'entraide en agriculture et sur l'utilisation du TESA. Nous avons visé juste, car une centaine de personnes sont venues dans les locaux du lycée agricole de Melle, en mars 2017, en majorité des étudiants et des agriculteurs en activité. Les gens ont pu s'exprimer sur les situations à risque qu'ils ont rencontrées sans craindre d'être mal jugés. Ce genre d'animation, c'est un service que la MSA rend, et qui fait sa différence. Aider les gens, créer du dialogue entre les agriculteurs, les sortir de leur cadre habituel, c'est les prendre en considération dans leur quotidien. L'institution est bien placée pour passer des messages forts, car la MSA, ça parle à tout le monde.



**Marie-Christine Monneau, déléguée suppléante (1<sup>er</sup> collègue) du bassin d'agence de Bressuire**

Je suis très contente de la réussite de la journée de prévention sur la circulation des engins agricoles, qui a eu lieu en février 2017. Dans notre bassin d'agence, il y a eu 150 personnes ! C'était concret et les gens se sont sentis vraiment interpellés. Ça vaut le coup d'avoir passé du temps à envoyer des SMS, des emails, de mettre des affiches partout où je sais qu'il y a du passage de professionnels agricoles. Quand une action comme celle-là se passe bien, ça me conforte dans mon rôle. Créer du lien avec des gens de terrain, c'est très important.

# ADDICTIONS, ATTENTION !

**Depuis 2016, des délégués de la MSA Auvergne se confrontent à la question des addictions, en lien avec une entreprise implantée sur leur territoire et d'autres partenaires. Le but : offrir à ceux qui en souffrent et à leur entourage une écoute et une orientation.**

Intéressés par la thématique des addictions, les élus de l'échelon local de Brioude-Auzon-Blesle ont eu l'idée de s'adresser plus particulièrement aux actifs agricoles, notamment à la suite de contacts avec une importante entreprise agro-alimentaire implantée sur leur territoire. Dans cette entreprise, des cas d'addictions à l'alcool ou au cannabis ont en effet été rapportés. Ce signal d'alarme a incité le président de l'échelon local, Claude Roche, à mettre en place un réseau de sentinelles.

Ainsi, deux groupes composés d'élus MSA, de salariés d'entreprises locales, du service de remplacement et du personnel encadrant des lycées environnants ont participé à une formation, animée par un psychologue, afin de savoir repérer une personne souffrant d'une addiction et d'être capable de proposer des solutions d'accompagnement. Cette action a bénéficié de la collaboration de l'Anpaa, d'un médecin du centre de santé de Brioude, d'un représentant d'une association d'accompagnement dans la prévention, l'ISBA Santé Prévention. Dans le prolongement de cette

journée, les élus ont élaboré un flyer regroupant adresses et numéros utiles, pour qu'addiction ne rime pas avec abandon.



## **Claude Roche, président de l'échelon local Brioude-Auzon-Blesle (2<sup>e</sup> collège), salarié**

Beaucoup de facteurs entrent en jeu dans les addictions : le parcours de vie, les problèmes de précarité, les difficultés personnelles et familiales. Nous souhaitons aider à rompre l'isolement des personnes atteintes et pour cela, il fallait apprendre à les comprendre et à les aborder. Les groupes de travail que nous avons formés font du bien aux participants, car ils créent du lien et permettent de proposer une aide dans la durée.

Le rôle de l' élu, c'est de faire poser des questions, de mettre en relation. On n'est pas des spécialistes, mais on favorise la mission de prévention de la MSA pour la santé et la sécurité au travail, et on est accompagné par les compétences de la caisse. Permettre aux gens de se retrouver, d'échanger, et rassembler les compétences autour d'un besoin local, c'est ça le rôle de l' élu MSA.



# Préoccupations sociétales

Les élus MSA sont en phase avec leur époque. Les situations à risque rencontrées par les adolescents, l'éducation à une saine alimentation pour les plus jeunes ou le quotidien souvent difficile vécu par les aidants figurent parmi les sujets qui les intéressent et qu'ils ne craignent pas d'aborder, au plus près du quotidien des familles.

# ET TOI, TU FERAI QUOI ?

**Les jeunes et les situations à risque : ce sujet sensible a été pris à bras-le-corps par l'échelon local de Caen-Pays d'Auge, avec la complicité des élèves de la Maison familiale et rurale (MFR) de Maltot. Voici comment.**



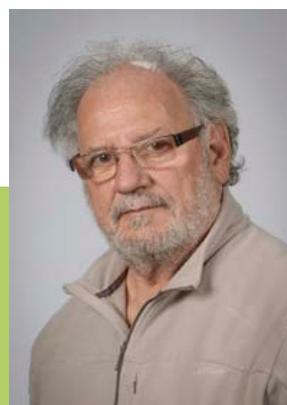
Le suicide d'une adolescente victime de cyberharcèlement a joué le rôle de déclencheur, inspirant aux élus de l'échelon local de Caen-Pays d'Auge une action originale de prévention des risques en direction de la jeunesse. Son principe : mettre en scène des situations jouées par des jeunes, et en faire une base de discussion avec le public.

Une équipe de comédiens amateurs est montée avec des élèves de la MFR de Maltot. Ceux-ci écrivent sept saynètes, avec le soutien de la compagnie de théâtre Magnitude 10. Les situations sont aussi diverses qu'inspirées de la réalité : du harcèlement à la pédocriminalité sur les réseaux sociaux, autant de sujets délicats abordés selon leur point de vue. Démarré en septembre 2015, le projet aboutit à une représentation de théâtre forum en février 2017, suivie d'une autre, pour des publics scolaires. Pour ne pas en rester là, l'idée de tourner ces saynètes en vidéo est retenue. Devant la caméra, tenue par un jeune professionnel bénévole, les jeunes comédiens interprètent les scènes qu'ils ont écrites. Le DVD est aujourd'hui disponible en divers lieux (rectorat d'académie, antennes de l'Ireps, plusieurs MFR et établissements scolaires). Il s'accompagne d'un livret pédagogique, pour que chacun puisse répondre à la question « Et toi, tu ferais quoi ? »



**Gérard Martigny, administrateur (2<sup>e</sup> collègue) de la MSA des Côtes Normandes, délégué de l'échelon local de Caen-Pays d'Auge**

Avec les élus de l'échelon local, on s'est dit que les addictions et les situations à risques pour les jeunes étaient un sujet sensible et intéressant. Nous avons eu un excellent contact avec l'équipe des comédiens amateurs, tout en évitant de trop intervenir pour leur laisser le champ libre. Nous leur avons juste transmis les conseils de l'Anpaa (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) dans la phase d'écriture, et c'est nous qui avons rédigé le livret pédagogique du DVD. Prochainement, nous allons lancer une autre action auprès des jeunes, qui portera cette fois sur la prévention en matière de sexualité.



# DU CHAMP À L'ASSIETTE

**Que la santé passe par la qualité de l'alimentation, c'est une chose entendue.  
Le faire entendre à des enfants, leur parler de sport et de sommeil est une autre histoire.  
Défi relevé par des élus de la MSA Berry-Touraine.**

28 mars 2017, école Jules Ferry au Blanc dans l'Indre. 71 écoliers en CM1 et CM2, partagés en groupes de dix et encadrés par des accompagnateurs, parcourent une nouvelle attraction : un « village santé ». Il comporte huit ateliers tels que : « bien dormir, le sommeil c'est la santé », « goûter et savourer pour bien manger » ou encore « fresque du champ à l'assiette ». Ces animations remportent un franc succès, interrompues au déjeuner par un menu spécial « circuit court », avec le concours du chef cuisinier Patrice Moëne Loccoz, pour apprendre à manger sain et bon.

Les délégués de l'échelon local du Blanc, emmenés par leur vice-président Claude Delaunay et l'animateur de l'échelon local MSA dans l'Indre, Etienne Buchmann, ont su s'entourer pour mitonner cet évènement. Outre le service médical de la MSA Berry-Touraine, des partenaires variés se sont associés à leur initiative : le Comité départemental d'éducation pour la santé de l'Indre (Codes 36), l'office municipal des sports, des organisations et exploitations agricoles locales, des associations, un artiste pour la fresque, des



animateurs du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Brenne-Berry... Et bien sûr, l'éducation nationale. La journée s'est terminée, pour les adultes, par une soirée sur le sommeil au cinéma. Un bon endroit pour refaire le film de la journée !



## **Claude Delaunay, vice-président (2<sup>e</sup> collègue) de l'échelon local du Blanc**

L'idée nous est venue de créer une action sur l'alimentation des enfants, aux autres délégués et moi, après avoir entendu parler d'une enquête sur l'obésité dans la région.

On y a ajouté le sommeil et l'activité physique car ça fait partie du problème. Les enfants sont tellement sur leurs écrans ! Nous avons travaillé avec beaucoup de partenaires locaux, et l'inspectrice d'académie nous a bien soutenus. La préparation a duré neuf mois. Cette journée a eu du retentissement, car on nous sollicite pour la rééditer ailleurs.

C'est une satisfaction d'avoir apporté localement un bien-être pour les enfants, et d'avoir porté une image positive pour la MSA. C'est une façon concrète de montrer qu'on accompagne les gens, qu'on est sur le terrain.



# UN SOUTIEN POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

« Griottes et coccinelles » : cette pièce de théâtre s'inscrit dans un ensemble d'actions menées par la MSA d'Armorique et ses élus pour les aidants, comme les séjours en centre AVMA ou le parcours santé.



C'est lors d'une réunion du secteur d'Arzano que de nouveaux élus ont souhaité aborder les difficultés des aidants familiaux. Avec le Centre local d'information et de coordination (Clic) de l'agglomération de Quimperlé, ils ont tout d'abord organisé une conférence sur ce thème, en présence de médecins et de psychologues. Françoise Charles, présidente du canton d'Arzano,

s'est à cette occasion exprimée devant la presse, abordant les réalisations de la MSA en matière d'informations santé. Les élus ont ensuite travaillé à la mise en place d'une représentation de la pièce « Griottes et Coccinelles », réalisée le 9 novembre 2017 à Moëlan sur Mer (29) par la troupe de théâtre « En compagnie des Oliviers », devant une assistance d'environ 150 personnes. Sous la forme d'un dialogue entre deux femmes en maison de retraite, qui ont perdu le fil de leur vie et parlent de leur ressenti de la maladie et du vécu de leurs proches, cette pièce a été très bien accueillie par les spectateurs présents. Cela les a interrogés sur leurs propres limites et sur la meilleure façon d'exercer le rôle d'aidant.



## Françoise Charles, présidente du canton d'Arzano (1<sup>er</sup> collègue)

Quand on a vu la pièce, on se pose des questions. Elle permet de réfléchir à ce qu'on est capable de faire. C'est une façon un peu ludique, un peu plus colorée d'aborder la maladie et le rôle des aidants. Les spectateurs se sont reconnus dans le récit : certains en tant qu'aidants, d'autres en prenant conscience du fait qu'ils seront peut-être un jour concernés. Cela a été pour eux l'occasion de parler et d'exprimer leur désarroi. La pièce et le débat qui a suivi ont ouvert des portes. Moi, ils m'ont permis de réfléchir à la relation d'aidant. Des deux côtés de cette relation, on doit déculpabiliser. Ce genre d'action est importante, ça apporte un plus. On apporte l'information dans les campagnes. Cette soirée-débat a permis à beaucoup de gens d'en savoir davantage sur le parcours, méconnu, de ceux qui ont un proche malade.



# POURQUOI PAS LA SOPHROLOGIE ?

**Les élus MSA des échelons locaux de Gâtinais Ouest et du Pithiverais, emmenés par leurs présidents respectifs Maryline Pesty et Michel Martin, ont choisi la sophrologie comme moyen de prévention des risques psychosociaux et de la détresse en milieu agricole.**



C'est en évoquant le mal-être et la détresse du monde agricole provoqués par les inondations de 2016, que l'idée d'une action faisant appel à la sophrologie apparaît lors de réunions du comité départemental du Loiret. Les élus soutenus par l'animatrice de l'échelon local Magali Millanole sollicitent une sophrologue et bâtissent avec elle une animation de groupe. Ils se mobilisent pour communiquer autour de cette action : envoi de mails aux adhérents, diffusion d'affiches et de flyers dans les communes. Une première réunion d'information et d'initiation à la sophrologie, en novembre 2017, rassemble près de 50 personnes, confirmant la pertinence de la réflexion des élus ayant abouti à ce choix. L'échelon local de Beaune-la-Rolande reprend cette action, proposant à son tour une heure d'explications avec projection et dialogue, suivie d'une initiation de 30 minutes. Un formulaire remis à la fin de la réunion propose des ateliers aux participants afin d'approfondir cette initiation. Pas moins de 15 personnes y ont répondu présent, dont Michel Martin (cf. encadré).



## **Michel Martin, président de l'échelon local du Pithiverais (1<sup>er</sup> collègue), exploitant**

Le retour a été positif, les gens étaient très satisfaits, c'était une découverte pour tout le monde, et tous ont compris les bienfaits psychologiques et le bien-être qui en découle. C'était des moments forts, avec beaucoup d'émotion de la part de certains, des vannes ouvertes et des choses dites... Il y avait une belle cohésion de groupe. À la dernière séance, lors d'un pot de l'amitié, 5 ou 6 personnes ont dit vouloir continuer en individuel ou collectif.

C'était intéressant comme action, car on a touché toutes les tranches d'âge. On fait d'autres types d'action en prévention santé, mais habituellement on touche peu les personnes en activité, et là elles sont venues.



## Glossaire

<b>ArcMSA :</b>	Association régionale des caisses de MSA
<b>Adefa :</b>	Association départementale emploi formation agricole
<b>Anpaa :</b>	Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
<b>ARS :</b>	Agence régionale de santé
<b>CCAS :</b>	Centre communal d'action sociale
<b>CDI :</b>	Contrat à durée indéterminée
<b>CFA :</b>	Centre de formation d'apprentis
<b>Clic :</b>	Centre local d'information et de coordination (structure d'accueil de proximité chargée d'informer, d'orienter et de faciliter les démarches pour les personnes âgées et leurs aidants)
<b>Codes 36 :</b>	Comité départemental d'éducation pour la santé de l'Indre
<b>CPIE :</b>	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
<b>Défi Cognac :</b>	Démarche emploi formation interfilières du Grand Cognac
<b>Ehpad :</b>	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
<b>Ireps :</b>	Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
<b>ISBA Santé prévention :</b>	Initialement appelé Institut de santé Bourgogne Auvergne, association de promotion d'actions de prévention santé
<b>MFR :</b>	Maison familiale et rurale
<b>SIA :</b>	Salon international de l'agriculture
<b>SMS :</b>	litt. « short message service », service de téléphonie mobile permettant de transmettre de courts messages textuels
<b>Tesa :</b>	Titre emploi simplifié agricole (réservé aux petites exploitations agricoles pour l'embauche de salariés saisonniers ou de remplacement)

**Création**

Céline Marie-Zaïm

**Rédaction**

Françoise Lafage  
Thomas Bousquet  
Laurence Figoni-Berthier  
Tatiana Ilessoian

**Coordination**

Thomas Bousquet

**Crédits photographiques**

ADN Cro Mary Istockphoto ; Franck Beloncle ;  
Sylvain Cambom/CCMSA Image,  
Alexandre Roger/Le Bimsa

**Réalisation**

PAO CCMSA

**Impression**

Reprographie CCMSA

**MSA caisse centrale**  
19, rue de Paris  
CS 50070  
93013 Bobigny cedex  
Tél. : 01 41 63 77 77  
[www.msa.fr](http://www.msa.fr)



L'essentiel & plus encore